

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



CH - 1000 Lausanne 14

Dossier n° 10.13

Adresse électronique officielle du Tribunal fédéral pour la transmission de mémoires électroniques

(Annexe au Règlement du Tribunal fédéral du 5 décembre 2006 sur la communication électronique avec les parties et les autorités précédentes (RCETF))

Les mémoires électroniques doivent être adressés à la chancellerie du Tribunal à l'adresse électronique kanzlei@bger.ch par l'intermédiaire de l'une des plate-formes de distribution suivantes:

- IncaMail (www.incamail.ch)
- PrivaSphere (www.privasphere.com)

27 juillet 2011

Au nom du Tribunal fédéral suisse

Le secrétaire général, Paul Tschümperlin